

« Ça marche mieux quand on fait tout pour que ça marche ! »

LUC BELOT, DÉPUTÉ DU MAINE-ET-LOIRE. Nous avons interrogé Luc Belot, ancien maire-adjoint d'Angers chargé des affaires scolaires et actuellement député de Maine-et-Loire sur la réforme des rythmes scolaires dans sa ville.



Comment s'est mise en place la réforme à Angers ?

Nous avons bénéficié du travail mené dans une école (L'Isoret) dès 2008, avec la collaboration d'une chronobiologiste, Claire Leconte, et une réflexion approfondie qui nous a aidés pour mettre en place à la rentrée 2013 la réforme. [[expérience déjà évoquée dans les Cahiers pédagogiques](#)]

Nous avons voulu trouver des formes originales et diversifiées, issues d'une large concertation (enseignants, parents d'élève, personnels municipaux, maison de quartier, associations sportives, culturelles et d'éducation populaire) avec une décision finale des conseils d'école, en accord avec le DASEN. Nous avons abouti à des dispositifs différents selon les écoles. Notons qu'un questionnaire adressé à 9000 familles a eu un retour considérable (près de 50%)

Nous avons adopté majoritairement une organisation laissant deux grandes plages d'activités périscolaires hebdomadaires, solution la plus adaptée afin d'offrir aux intervenants le temps nécessaire de faire vivre les activités. Sur le plan pratique, les mêmes intervenants ont en charge deux groupes scolaires d'un même secteur : les lundis et jeudis après-midi dans le premier, les mardis et vendredis après-midi dans le second. C'est une manière de créer des emplois moins précaires, mieux formés et plus stables.

Enfin, notre organisation maintient une pause méridienne de deux heures très utile pour permettre aux enfants d'avoir une vraie pause déjeuner. Côté inconvénient : sur deux jours

par semaine, on déroge à la règle qui voulait que les journées de classe ne dépassent pas une durée de 5 h 30.

L'école d'Isoret fonctionne différemment (en commençant plus tôt le matin) et dans une école maternelle, on finit plus tôt. Les dérogations sont toujours possibles quand elles sont pleinement justifiées dans l'intérêt des enfants.

Qu'en est-il des activités et de ceux qui les aiment ? Comment échapper à l'occupationnel d'une part, au dégageant sur l'extra-scolaire de ce qui ne serait pas le « fondamental » ?

Nous proposons des activités très variées, et souvent de haut niveau, entre robotique, contes, théâtre, chants et même chinois. Mais une activité comme les jeux de société a aussi toute sa place.

Si au début de l'année, les élèves n'ont pas choisi leur activité, nous essaierons de faire en sorte qu'ils puissent exprimer leurs envies. Il est important pour eux aussi de faire des découvertes, ainsi, nous avons fait venir des sportifs de haut niveau qui leur ont expliqué qu'ils étaient pour la plupart venus par hasard dans la pratique de leur sport. C'est pour cela qu'il faut que ce soient les enfants qui fassent leur choix et non les parents qui peuvent avoir plus d'idées préconçues sur ce qui serait ou non profitable.

Nous nous efforçons de bien former les animateurs, et les enseignants ont appris (ceux du moins qui ne sont pas dans une opposition systématique) à reconnaître leurs compétences. Quelques-uns ont démissionné, mais souvent pour trouver un travail à plein temps hier. Certains ont dû s'adapter à un public qui n'avait pas choisi une activité, sportive par exemple, contrairement à ce qui se passe dans un club. Cela se passe de mieux en mieux.

Le coût est important, c'est vrai, autour de 150 euros par élève (avant le financement par la CAF d'une partie), mais c'est un choix fort pour une ville.

Les activités ne peuvent être obligatoires, mais on a une participation de 93% d'enfants.

Pour en revenir à votre question, il ne peut être question d'opposer l'apprentissage des savoirs fondamentaux qui serait réservé à l'école et l'apprentissage de la vie, les activités culturelles et sportives qui seraient destinées au péri-scolaire. Cette opposition ne doit pas avoir lieu, il faut au contraire une harmonisation autour de programmes scolaires transformés (je fais désormais partie du Conseil supérieur des programmes et je travaillerai à cela dans cette structure importante).

Que répondez-vous aux arguments des adversaires de la réforme, et comment échapper à la politisation du débat ?

Je me souviens encore du [rapport de la députée Tabarot, de l'UMP](#), dans lequel il est dit qu'il fallait revenir à la semaine de cinq jours. Je me souviens aussi de la journée de [l'Appel de Bobigny](#) où j'animais une table ronde sur ce thème avec une leader syndicale. On a beaucoup réclamé un retour sur la décision de Darcos de supprimer deux heures de classe pour tout le monde et en resserrant les horaires. Mais quand on passe à l'acte, on a beaucoup de mauvaise foi et de démagogie. Sur la fatigue par exemple, qui n'est pas un fait nouveau en octobre (d'où la décision du ministre de rallonger les vacances de Toussaint). Bien sûr, avec cette réforme, nous demandons une nouvelle adaptation aux enseignants et aux familles, mais nous sommes persuadés que cela va dans le sens de l'intérêt des enfants.

Dans ma circonscription de député, il y a des municipalités de gauche et de droite qui ont mis en place la réforme. Il est certain que le contexte électoral de 2014 n'est pas le plus favorable pour cette réforme, mais espérons qu'on considérera d'abord l'intérêt des enfants. Il reste des enseignants opposés à la réforme, qui mettent en avant tout ce qui ne va pas. On ne va pas être angéliques, ni dire que tout va bien. Mais de toutes façons, quand on y croit, quand on fait en sorte que ça marche, ça marche effectivement mieux ! ■

LUC BELOT, DÉPUTÉ DU MAINE-ET-LOIRE